

CHAMPIONNAT OPEN DE KATA



DATE : Dimanche 22 mars 2015

LIEU : St-Jean-sur-Richelieu

DÉBUT DU TOURNOI : 9h30 - En fonction du nombre d'inscriptions, un horaire plus précis avec deux blocs sera communiqué quelques jours avant le tournoi.

KATA, CATÉGORIES : Randori no kata : Nage no kata (3 séries) ou Nage no kata, 5 séries (sélection pour le championnat canadien)
Kodokan Goshin Jutsu (sélection pour le championnat canadien)
Kime no kata (sélection pour le championnat canadien)
Ju no kata (sélection pour le championnat canadien)
Katame no kata (sélection pour le championnat canadien)

ÉLIGIBILITÉ : Être membre en règle de Judo Québec ou d'une fédération reconnue par Judo Canada ou la F.I.J.

TORI: Ceinture marron minimum (ou bleue / marron seulement pour le Nage no kata 3 séries)

UKE : Ceinture bleue minimum

RÈGLEMENT : Un couple (ou individu) ne peut faire qu'une seule démonstration par catégorie.
Une personne ne peut pas faire Nage no kata (3 séries) et Nage no kata (5 séries) comme Tori.
Un couple peut participer à quatre (4) catégories au maximum.
Aucun kata musical ne sera admissible
Judogi blanc obligatoire
Les règlements de tournois de Judo Québec et de Judo Canada sont en vigueur.

INSCRIPTION : Avant le vendredi 13 mars 2015 (un minimum de trois couples est requis par catégorie pour tenir la compétition dans une catégorie).

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT : www.judo-quebec.qc.ca

COÛT : 35 \$ par participant / Pour un (1) ou quatre (4) kata
La participation au Championnat OPEN de kata est obligatoire pour participer au Championnat canadien.
Pour le Championnat canadien de kata, les ceintures bleues ne peuvent pas y participer.

ÉQUIVALENCE - IMPORTANT :

- Les participants de grade Ikkyu et Shodan pourront faire valider leur performance de kata pour leur examen de grade supérieur. La demande d'accréditation doit être faite en même temps que l'inscription au tournoi. L'accréditation, si elle est réussie, est valable pour une période n'excédant pas un (1) an après le tournoi.
- Les participants de grade Nidan et Sandan pourront faire valider leur performance pour un (1) kata seulement pour leur prochain examen de grade supérieur. La demande d'accréditation doit être faite en même temps que l'inscription au tournoi. L'accréditation, si elle est réussie, est valable pour une période n'excédant pas un (1) an après le tournoi.
- **Il est de la responsabilité des candidats de présenter leur accréditation à l'examen de grade. Si la feuille d'accréditation ne se retrouve pas dans le dossier de grade lors de l'examen, le candidat sera dans l'obligation de refaire le kata.**